

« Théorie du drone », de Grégoire Chamayou

Par *Alexandra Callis* et *Amaury Giraud*

Chercheur en philosophie au Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S) et enseignant à l'Université Paris Ouest, Grégoire Chamayou reste encore peu connu du grand public. Essayiste de talent, il est un précurseur de la critique des politiques de défense moderne et un opposant intellectuel aux technologies militaires déshumanisées. En 2010, il publie Chasse à l'homme, premier essai dans lequel il s'intéresse aux « rapports de prédation interhumains ».

Paru au printemps 2013 aux éditions La Fabrique (dirigées par Eric Hazan), le livre de Grégoire Chamayou, Théorie du drone, constitue la première réflexion métaphysique prenant pour objet les drones armés auxquels ont recours, depuis une dizaine d'années, les armées américaine et israélienne. Très éloigné de la caricature anti-étasunienne que l'on pourrait craindre, l'ouvrage se propose d'emblée comme un argumentaire pointilleux, une véritable analyse inédite de la question centrale de la « dronisation » des arsenaux militaires modernes. Chamayou ne se contente pas d'un décryptage à charge, il convoque à l'appui de sa thèse les thématiques essentielles de l'éthique, de l'axiologie, du droit international, de la morale, des rapports à l'espace physique ou encore de la théologie et de l'inégalité des moyens de combat. Plus qu'un simple aréopage de poncifs anti-militaristes, ce livre invite à une lecture critique et rationnelle d'un instrument de guerre nouveau qui suscite, partout dans le monde, interrogations et doutes.

L'espace, le champ de bataille et la question du courage

Lorsqu'un engin télécommandé devient machine de guerre, c'est l'ennemi, alors, qui est traité comme un matériau dangereux. On l'élimine de loin, en le regardant mourir à l'écran depuis le cocon douillet d'une « safre zone » climatisée, Grégoire Chamayou

Pour l'auteur, c'est la question de l'espace et de l'absence de réciprocité qui demeure centrale. Reprenant les dires d'un haut gradé de l'armée américaine parlant de « projeter du pouvoir sans projeter de vulnérabilité », Chamayou interroge l'idée d'abolition virtuelle de l'espace et de la distance. Selon lui, l'usage du drone relève plus de la « chasse à l'homme » hors du champ de bataille que d'une pratique légitime inscrite dans le cadre d'une guerre (les terrains d'opérations comme le Pakistan ou le Yémen n'étant pas le théâtre

d'affrontements officiels quelconques). Il s'agit, pour le philosophe, d'un « pouvoir de police létale hors des frontières » (le champ de bataille est le corps de l'ennemi, ici considéré comme une proie). Le drone transforme radicalement le rapport à l'espace : « Cette combinaison originale de distance physique et de proximité oculaire fait mentir la loi classique de la distance ». Il n'y a plus de réciprocité dans le combat (les drones ne sont, d'un point de vue balistique, pas atteignables et, s'ils l'étaient, ne deviendraient alors que de simples jouets cassés).

Grégoire Chamayou rappelle ironiquement que les premières critiques sévères adressées aux drones furent celles de militaires américains qui voyaient dans ces armes nouvelles une remise en cause grave des « valeurs guerrières traditionnelles ». Pour l'auteur, on passe d'une « éthique du sacrifice et du courage à une éthique de l'auto-préservation et de la lâcheté plus ou moins assumée ». L'absence totale de possibilité, pour l'ennemi, de répondre avec des moyens similaires aux attaques de drones, représente une réécriture complète des coutumes de guerre qui voulaient que l' « on ne peut tuer que parce que l'on s'entre-tue ». En annulant, du fait d'une non-réciprocité structurelle et intentionnelle, le champ de bataille, l' « Etat-drone » nie la qualification juridique de la notion de guerre : « Sur le mode de la fausse conscience, la violence armée à sens unique persiste pourtant à se dire "guerre" alors qu'elle a mis la guerre hors de combat ».

L'éthique, la violence légitime et le néo-colonialisme

Au plan tactique, les frappes de drones équivalent - la sophistication technologique mise à part - à des campagnes d'attentats à la bombe. Ce sont les armes d'un terrorisme d'Etat, Grégoire Chamayou

Outre le caractère provocateur d'un parallèle parfaitement discutable, cette dernière phrase de l'auteur de Théorie du drone fait toutefois sens : elle constitue une critique des moyens et des formes que prend le combat « dronisé ». Pour Grégoire Chamayou, au même titre que certaines armées coloniales considéraient les troupes indigènes comme un moyen de ne pas confronter les populations occidentales à la mort et aux violences de la guerre, « le drone est l'arme d'une violence post-coloniale amnésique ». Comment justifier des opérations militaires employant des drones au nom de la « guerre contre le terrorisme » alors que ceux-ci interviennent sur des territoires en situation de « paix » (du moins du point de vue du droit international et du *Jus Bellum*) ? C'est tout le paradoxe que le philosophe

s'emploie à déconstruire. Toutes les théories justificatrices du drone se trouvent construites sur l'idée d'un impératif de la préservation de soi : « La genèse conceptuelle du drone prend place dans une économie éthico-technique de la vie et de la mort où le pouvoir technologique vient prendre le relais d'une forme de sacrifice inexigible ».

Pour l'auteur, on assiste à une redéfinition radicale de l'éthique militaire qui voudrait que la violence psychologique que seraient sensés subir les « soldats » pilotes de drones invente, nécessairement, la notion d' « héroïsme purement psychique ». Dans un monde numérique et techno-centré, la bravoure et le courage deviendraient ainsi des ersatz virtuels. Pour Grégoire Chamayou enfin, le drone, non seulement est un instrument illégitime, immoral et, à bien des égards, illégal, mais il est de plus l'incarnation d'un moyen absolument inefficace de lutte contre le terrorisme (il serait même, à ses yeux, un vecteur de vocation et d'incitation au terrorisme pour les populations civiles qui en sont les victimes) : « Les partisans du drone comme arme privilégiée de "l'antiterrorisme" promettent une guerre sans perte ni défaite. Ils omettent de préciser que ce sera aussi une guerre sans victoire. Le scénario qui se profile est celui d'une violence infinie, à l'issue impossible. Paradoxe d'une pouvoir intouchable qui mène des guerres ingagnables. Vers la guerre perpétuelle... ». Triste et inquiétant présage.